

Brève description

Un financement structuré est un financement cadre composé d'une ou plusieurs avances à terme fixe. C'est pour les entrepreneurs et les entreprises un instrument de crédit à moyen terme leur permettant de financer des projets stratégiques. Une avance à terme fixe peut être utilisée pour financer aussi bien un achat d'actions (Share Deal) que l'achat de biens d'exploitation (Asset Deal, p.ex. terrain, bâtiment, machines, etc.) lors d'un règlement de succession, d'un Management-Buy-out ou d'un Leveraged Buy-out. Un financement structuré permet aussi de financer à moyen terme l'actif circulant ou de générer des liquidités supplémentaires dans le cadre de l'achat d'une société ou de la réalisation d'un projet stratégique.

Compte tenu de l'approche globale de la Banque CIC en matière de conseil, le financement structuré repose sur une compréhension commune et complète du projet, de la situation de l'entreprise, des caractéristiques de la branche ainsi que du bilan et du compte de résultat d'une entreprise. En tant que partenaire fort, la Banque CIC conseille et accompagne personnellement les entrepreneurs et les entreprises avec des solutions de financement sur mesure, avant et pendant toute la procédure de la transaction.

Public visé

Le financement structuré convient pour les entrepreneurs et les entreprises qui ont besoin d'un crédit pour financer une acquisition de société (Management-Buy-out, Leveraged Buy-out, règlement de succession).

Vos avantages

- **Solutions de financement individuelles et durables :** compte tenu de l'approche globale en matière de conseil, vous profitez d'une solution de financement individualisée, souple et conçue sur mesure pour vous ou votre entreprise.
- **Savoir-faire ciblé :** lors de la structuration de vos financements complexes, vous bénéficiez du soutien personnel et adapté à vos besoins de nos spécialistes expérimentés du service Corporate Finance.
- **Sécurité et transparence :** grâce à un taux d'intérêt fixe convenu ainsi qu'à un montant de crédit et une échéance fixes, vous pouvez calculer de manière précise vos charges d'intérêts et vous préserver des hausses de taux d'intérêt.

Risques

- **Risque de solvabilité / de liquidité :** un risque de solvabilité existe en cas d'événements imprévisibles. Des problèmes passagers de liquidité peuvent aussi survenir.
- **Dégradation de la couverture du crédit :** si la couverture du crédit vient à se dégrader, il se peut alors que les garanties existantes ne soient plus suffisantes et que des garanties supplémentaires doivent être fournies ou que le montant du crédit doive être réduit.

Montant minimum

Tranche de CHF 500 000 minimum sous forme d'avances à terme fixe

Durée du crédit

En règle générale 5 – 7 ans

Conditions

Conditions selon contrat de crédit

Monnaies

CHF, EUR, USD, autres monnaies sur demande

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.